

2008/712 - Demandes de subventions d'investissement pour les acquisitions d'œuvres d'art des Musées des Beaux Arts, d'Art Contemporain, de l'Imprimerie et du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région Rhône Alpes (Fonds régional d'acquisition des musées) (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 06/10/2008, p. 1823)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit de la demande de subvention d'investissement pour les acquisitions d'œuvres d'art des différents musées de Lyon. La Commission a donné un avis favorable.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous voterons favorablement, bien sûr, cette demande de subventions d'investissement auprès de l'Etat et de la Région. Leur aide doit permettre de soutenir la continuité d'une politique d'acquisition très active de notre ville, en ce qui concerne nos musées et le CHRD. L'enrichissement d'œuvres d'art proposé dans cette délibération complétera heureusement les collections en place et répondra à des curiosités très diverses.

La Ville de Lyon a aussi une politique d'acquisition active en ce qui concerne l'espace public, ce dont nous nous félicitons pour la mise en relation directe qu'elle permet entre les habitants et l'Art. Nous souhaitons à cette occasion, attirer l'attention sur la nécessité pour notre Ville, dans des contraintes budgétaires de plus en plus rigoureuses, de veiller aussi à l'entretien de ces œuvres installées dans l'espace public, pour à la fois le respect des créateurs et les conditions d'accès à l'Art des habitants et des visiteurs.

Enfin, il est important que les acquisitions, également nombreuses de notre Ville pour elle-même, soient montrées, autant que possible, aux Lyonnaises et aux Lyonnais. Pourquoi ne pas monter, par exemple, une exposition de ces acquisitions, itinérante, dans les salles de nos neuf mairies d'arrondissement ? Initiative peu onéreuse, mais qui nous paraît pertinente pour la proximité des arts plastiques et de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)